



N° 2021-005 MJPEE/CAB

Ouagadougou, le 01 MARS 2021

COMMUNIQUE

Le Ministre de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi

Communique :

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de l'Appui à la Politique Sectorielle de l'EFTP (APOSE), le Ministre de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (MJPEE) à travers le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), offre des bourses pour la prise en charge des frais de formation de deux cents (200) jeunes issus des milieux défavorisés à former à l'Ecole Polytechnique Privée du Faso (E2PF) à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso.

Il s'agit de formations qualifiantes de type modulaire et de courtes durées avec un parcours intégral de formation-insertion.

A cet effet, un appel à candidature est lancé pour le recrutement des deux cents (200) bénéficiaires dans les spécialités suivantes :

Région du centre : Ouagadougou

N°	Spécialités/Métiers	Pré-réquis	Effectifs
1	Gros œuvre : maçonnerie, coffrage, ferrailage	Savoir lire et écrire, Avoir des notions de calcul	40
2	Second œuvre : carrelage, peinture, staff	Savoir lire et écrire, Avoir des notions de calcul	20
3	Electricité bâtiment (thermique et solaire)	Savoir lire et écrire, Avoir des notions de calcul	30
4	Soudure	Savoir lire et écrire, Avoir des notions de calcul	40
5	Menuiserie aluminium	Savoir lire et écrire, Avoir des notions de calcul	20
Total			150

Région des Hauts-Bassins : Bobo Dioulasso

N°	Spécialités/Métiers	Pré-réquis	Effectifs
1	Gros œuvre : maçonnerie, coffrage, ferrailage	Savoir lire et écrire, Avoir des notions de calcul	20
2	Electricité bâtiment (thermique et solaire)	Savoir lire et écrire, Avoir des notions de calcul	10
3	Soudure	Savoir lire et écrire, Avoir des notions de calcul	20
Total			50

Les personnes intéressées doivent remplir les conditions suivantes :

- ✓ être de nationalité burkinabé ;
- ✓ être âgées (hommes et femmes) d'au moins 15 ans et d'au plus 35 ans ;
- ✓ être issues de milieux défavorisés et/ou personnes vivant avec un handicap ;
- ✓ accepter les conditions de formation à E2PF ;
- ✓ être aptes à suivre une formation professionnelle ;
- ✓ être de bonne moralité.

Période et lieux de dépôts

Les dossiers de candidature sont reçus tous les jours ouvrables du **1^{er} mars au 15 mars 2021 de 8h à 15h 30 minutes** dans toutes les Antennes Régionales du FAFPA sises Guichets Uniques des Fonds du Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (chefs-lieux de régions), à l'Antenne régionale du Centre sise Direction Générale du FAFPA à Ouagadougou ou à l'Ecole Polytechnique Privée du Faso (E2PF) sise à la trame d'accueil de Ouaga 200, côté de l'Ambassade des USA et à l'annexe sise à Bobo-Dioulasso.

Conditions de candidatures

Composition des dossiers

- ✓ une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA adressée à Monsieur le Ministre de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi précisant les coordonnées téléphoniques (fixes et portables s'il y a lieu) du candidat et d'un de ses parents ou tuteur, le e-mail et la boîte postale, tout en indiquant deux (02) spécialités de préférence ;
- ✓ préciser la ville choisie pour la formation ;

- ✓ une photocopie de l'extrait d'acte de naissance ;
- ✓ quatre (04) photos d'identité récentes ;
- ✓ un certificat d'indigence délivrée par les services compétents (services de l'action sociale ou mairies) ;
- ✓ une lettre d'engagement à suivre intégralement la formation.

Les conditions de formation et de prise en charge :

- ✓ les formations se dérouleront à l'Ecole Polytechnique Privée du Faso (**E2PF**) sise à la trame d'accueil de Ouaga 200, côté de l'Ambassade des USA et l'annexe à Bobo Dioulasso, **en régime externat (les frais liés à un éventuel hébergement sont à la charge de chaque bénéficiaire)** ;
- ✓ les frais à la formation sont intégralement pris en charge par le budget du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) ;
- ✓ aucune prorogation de bourses n'est possible au terme de la session de formation.

Tous les dossiers doivent obligatoirement être enregistrés et transmis à la Direction Générale du FAFPA par les Chefs d'Antennes au plus tard le **19 mars 2021 à 12 heures**.

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées. Par ailleurs, les jeunes ayant déjà bénéficié des bourses de formation antérieures ne sont pas autorisés à déposer leurs dossiers de candidature.

Pour tout autre renseignement, contactez les numéros suivants : **78 00 11 00 / 70 65 82 32**.

Pour le Ministre et par délégation
Le Secrétaire Général



Jean Philippe DAKOURE



Diffusions :

- Affichage ;
- Site web du MJPEJ : www.mjfp.bf;
- Directions régionales/MJPEJ ;
- Guichets Uniques ;
- Radios ;
- Presse écrite.